



Chaire Amérique latine (ChAL)

<http://ipeat.univ-tlse2.fr/accueil/chaire-amerique-latine/>

Appel à candidatures Année universitaire 2020-2021

**Date de réception par e-mail des dossiers de candidature :
au plus tard, le vendredi 16 mars 2020**

**La Chaire Amérique latine (ChAL) de l'IPEAT reçoit
des enseignant.e.s-chercheur.e.s de toute nationalité,
spécialistes de l'étude des sociétés latino-américaines.**

**Le/la titulaire est accueilli.e
dans les UMR (Unités de recherche CNRS) ou équipes de recherche
partenaires de l'IPEAT :
FRAMESPA, GEODE, CEIIBA, LEREPS, LISST/CAS, LISST/CERS, LISST/CIEU,
LISST/Dynamiques rurales**

➤ **Conditions d'accès**

- Être titulaire d'un doctorat
- Être enseignant.e-chercheur.e dans une université ou un centre de recherche, dans les Amériques ou en Europe
- Toutes les disciplines en sciences humaines et sociales sont acceptées.
- L'IPEAT privilégie les candidatures pour des séjours lors du premier semestre (mi-septembre à mi-décembre).
- Les langues des enseignements sont le français et l'espagnol. Une bonne connaissance du français facilite le séjour et accroît le rayonnement des activités.

➤ **Activités attendues**

- Le/la titulaire est invité.e à participer aux activités de l'équipe de recherche dans laquelle il/elle est accueilli.e : séminaires, montage d'un projet de recherche, etc.
- Le/la titulaire doit intervenir dans l'une des Journées d'étude organisées par l'IPEAT ou par l'équipe qui l'accueille.
- Une activité d'enseignement pourra être éventuellement demandée au/à la titulaire dans le cadre du Master de l'IPEAT.
- Le/la titulaire pourra concrétiser sa présence à la Chaire par la proposition d'un article à *Caravelle* ou *L'Ordinaire des Amériques*, et qui sera soumis à évaluation.
- Si le/la titulaire est accueilli.e dans d'autres universités en France, il doit mentionner qu'il/elle est titulaire de la ChAL.

➤ **Procédures de dépôt de candidature et sélection**

Pièces constitutives du dossier de candidature :

- le dossier de candidature UT2J dûment renseigné en français ;
- une copie du diplôme de doctorat ;
- un certificat de rattachement à une université ou à une institution de recherche ;
- un curriculum vitae synthétique (5 pages maximum), rédigé en français ou en espagnol incluant (1) informations personnelles, (2) formation universitaire du titulaire (dernier diplôme ou formations), (3) principales activités d'enseignement et d'encadrement de travaux d'étudiants, (4) principales activités de recherche (avec liste des publications importantes et participations à des colloques de portée nationale ou internationale), (5) principales activités d'animation et de valorisation de la recherche, (6) responsabilités administratives. Les informations doivent être présentées par ordre chronologique en partant des dates les plus récentes ;
- un projet de recherche en cohérence avec les travaux de l'équipe de recherche d'accueil partenaire de l'IPEAT ;
- un projet d'enseignement dans le Master IPEAT de l'ordre de cinq heures environ ;
- une lettre d'invitation du Directeur/de la Directrice de l'équipe de recherche d'accueil de l'UT2J ;
- une lettre personnelle de motivation, mentionnant la période de disponibilité du/de la candidat.e, de préférence entre mi-septembre et mi-décembre ;
- une lettre de recommandation de la part de l'enseignant.e-chercheur.e référent.e dans l'équipe de d'accueil.

Procédure de sélection

- ✓ Les membres du Conseil scientifique de l'YPEAT évaluent les candidatures et rédigent des rapports soumis à délibération lors de la réunion prévue au printemps 2019 ;
- ✓ Les critères de sélection sont : l'excellence du dossier (activités d'enseignement et de recherche, encadrement de travaux d'étudiants, animation de la recherche), l'adéquation de l'offre d'enseignement avec la formation dispensée à l'YPEAT et du programme de travail avec les lignes directrices de l'équipe de recherche partenaire de l'YPEAT et qui va accueillir le/la candidat.e.

Adresse électronique d'envoi :

chal.ipeat@gmail.com

Mme Marie-Agnès Palaisi, professeure des universités.
Responsable de la Chaire Amérique latine

**Tout dossier incomplet ou reçu
après le vendredi 16 mars 2019 sera refusé.**